



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3257

Texte de la question

EMPLOI ET CROISSANCE

M. le président. La parole est à M. Éric Alauzet, pour le groupe écologiste.

M. Éric Alauzet. Monsieur le Premier ministre, le nombre de personnes au chômage a baissé en septembre et se stabilise sur les quatre derniers mois. C'est une bonne nouvelle.

Un député du groupe Les Républicains. Alléluia !

M. Éric Alauzet. C'est la première fois depuis 2011, et l'année 2016 devrait confirmer la tendance sur le front de l'emploi, qui est notre obsession commune depuis le début de la mandature, car derrière les chiffres c'est de parcours de vie qu'il s'agit.

Puisqu'on ne peut plus compter sur un taux de croissance élevé, la question des choix économiques devient cruciale : comment créer plus d'emplois avec moins de croissance ? Personne, sur ces bancs, ne peut prétendre avoir toutes les réponses.

Mais au-delà des incertitudes, il y a des choses que l'on sait. On sait que l'on crée plus d'emplois avec les énergies renouvelables que dans le nucléaire ; que l'on crée plus d'emplois dans la rénovation des logements et des bâtiments que dans la construction neuve et les grandes infrastructures. Le Président de la République d'ailleurs a reconnu que ce sont les difficultés du bâtiment qui limitent le redémarrage économique.

Il faut donc faire les bons choix, qui doivent aussi répondre à la demande sociale et à la transition énergétique.

Ces choix se jouent d'abord sur les territoires avec le relais des collectivités locales, notamment des régions, qui sont au cœur de l'enjeu et dont notre assemblée a consacré le rôle en matière économique.

Le Gouvernement publie aujourd'hui le premier rapport sur les nouveaux indicateurs de richesse. C'est un premier pas, mais il faut aller plus loin pour éclairer nos choix.

Pour ce faire, monsieur le Premier ministre, le Gouvernement est-il prêt à s'appuyer sur les taux d'emploi pour chaque secteur économique de notre pays afin de déterminer quels sont les plus riches en emplois ?

Cette démarche permettrait de nourrir un débat crucial, qui devrait se tenir en ce moment, à l'approche des élections régionales, mais qui malheureusement est trop souvent occulté par des considérations politiciennes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)*

M. Julien Aubert. Baratin !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Monsieur le député, vous l'avez dit, cette baisse est une bonne nouvelle. Avec un climat des affaires qui s'améliore et un niveau de création d'emplois jamais atteint depuis plusieurs années (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains*), nous avons de bonnes raisons de penser que la tendance, que l'on accueille aujourd'hui avec satisfaction – comme je peux le constater sur tous les bancs –, va se poursuivre.

Dans ce climat, comment accompagner et accélérer la création d'emplois ?

Je rappelle tout d'abord que ce que nous avons mis en place – le CICE et le Pacte de responsabilité, de compétitivité et de solidarité – repose sur des engagements qui ont été tenus et sont aujourd'hui mis en œuvre. Certaines entreprises se sont engagées à créer des emplois par accord avec les organisations syndicales. Aujourd'hui, il faut passer aux engagements et cela a été vérifié.

Mais, vous l'avez dit aussi, nous avons une responsabilité : nous devons préparer et accompagner la transition énergétique. Nous avons également parlé de l'économie numérique. C'est une nécessité.

M. Christian Jacob. Baratin !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Vous l'avez souligné, les régions jouent un rôle essentiel en la matière. Cette transition va créer des milliers d'emplois et générer de nouveaux métiers auxquels il faut former, notamment les jeunes. Nous devons accompagner la montée en charge de compétences nouvelles et pour cela il faut offrir des formations adaptées, en particulier à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi.

Comme l'a indiqué Myriam El Khomri, nous avons décidé lundi dernier, lors de la conférence sociale, de lancer un programme de formations prioritaires dont le nombre de bénéficiaires sera porté à 150 000 en 2016.

C'est bien dans les territoires et au plus près de l'ensemble des filières entrepreneuriales que les réponses doivent être adaptées. Vous avez raison, nous avons besoin de la mobilisation de tous, en particulier dans les territoires, d'où l'importance de l'enjeu que représentent les collectivités locales en matière d'emploi. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Alauzet](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3257

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [28 octobre 2015](#)